

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** 1. Une demande au sujet de cette pile est actuellement en instance au Bureau des brevets. La demande est au nom de Richard Keefer.

2. Cet appareil étant la propriété de M. Keefer il lui appartient, bien sûr, de prendre toute initiative qu'il juge utile pour promouvoir l'usage commercial ou autre de son invention. Si M. Keefer désire une aide pour essayer son invention, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire d'un organisme comme le Conseil national de recherches, serait heureux de rendre les services qu'il peut fournir à cet égard. Le ministère de l'Industrie et du Commerce n'a reçu aucune demande d'assistance et n'a pas apporté d'aide au développement et au lancement de ce produit.

#### LA VENTE DE VIANDE ET DE PRODUITS CARNÉS AU JAPON

##### Question n° 1590—**M. Southam:**

Quelles mesures le gouvernement canadien prend-il pour sonder le marché japonais en vue de la vente de viande et de produits carnés canadiens au Japon, à la suite de l'accord intervenu entre l'Australie et le Japon concernant la vente à ce pays de produits bovins australiens?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Aucun accord n'est intervenu entre les gouvernements de l'Australie et du Japon pour la vente de viandes de bœuf australien. Le gouvernement japonais impose des restrictions quantitatives sur les importations de viandes de bœuf en provenance de l'Australie et de tout autre pays. Le fait que la grande partie des importations japonaises de produits bovins pour la dernière année financière a été constituée de produits bovins de l'Australie est attribuable aux prix moins élevés des produits en provenance de ce pays. En ce qui concerne le Canada, des démarches officielles ont été faites à quelques reprises afin de demander aux autorités japonaises de liberaliser les importations de ces produits et autres produits canadiens qui font encore l'objet de restrictions quantitatives à leur entrée au Japon. Pour ce qui est de la promotion de la vente, le gouvernement canadien a prospecté activement le marché japonais des viandes et de leurs préparations. Il a patronné: 1. Un salon exclusif de l'alimentation en 1969 où étaient exposées des viandes canadiennes et leurs préparations. 2. Une démonstration de coupe de viandes vers la fin de 1968 où l'on a souligné la qualité supérieure des viandes de bœuf du Canada. 3. Une mission japonaise d'étude de la viande en 1969; les fabricants, grossistes, importateurs et représentants du gou-

[M. Peters.]

vernemment japonais ont pu se rendre compte de la qualité supérieure des viandes canadiennes et de leurs préparations. Le gouvernement envisage d'organiser: 4. Une exposition en octobre 1970 en vue de faire connaître la qualité supérieure des viandes canadiennes et de leurs préparations. 5. Une exposition vers la fin de l'année ou au début de l'an prochain où les préparations de viandes canadiennes seront mises au premier plan.

#### LE MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS ET LES EXPERTS-CONSEILS

##### Question n° 1593—**M. Robinson:**

Combien d'experts-conseils le ministère des Communications a-t-il engagés depuis sa création a) combien ont coûté les services de ces experts, b) quels services ont rendus ces personnes, c) pourquoi a-t-on eu recours à elles?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications):** 34 experts-conseils. a) \$290,000. b) Ces personnes ont été employées à des études spéciales dans le domaine de la recherche et dans des secteurs spéciaux des communications pour le compte de la Télécommission. c) Afin de recueillir un éventail de compétences spécialisées qu'on ne pouvait trouver au sein du ministère.

#### LES DÉPENSES DU CANADA POUR LES VOYAGES DU «MANHATTAN»

##### Question n° 1621—**M. Yewchuk:**

1. Le voyage effectué en 1969 par le *Manhattan* dans le passage du Nord-Ouest a-t-il coûté quelque chose au gouvernement fédéral et, si oui, combien?

2. Combien coûtera, au gouvernement fédéral, le prochain voyage du *Manhattan* dans les eaux canadiennes de l'Arctique?

**M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** 1. Les dépenses que l'on peut attribuer avec certitude au voyage du *Manhattan* s'élèvent à environ \$23,700. Ce montant comprend les honoraires d'experts, les traitements, les frais de voyage, la location d'équipements et les dépenses relatives à la représentation de la presse. Le n.g.c.c. *John A. MacDonald* aurait de toute façon navigué dans l'Arctique pendant à peu près la même période s'il n'avait pas escorté le *Manhattan* et il n'existe aucun moyen pratique de déterminer les dépenses supplémentaires attribuables à l'expédition. D'ailleurs, ces dépenses, si elles existent, ont été compensées par la valeur d'une certaine quantité de combustible fournie gratuitement par le *Manhattan*. D'autre part, l'opération a imposé d'augmenter les opérations aériennes de reconnaissance des glaces. S'il est vrai que le *Manhattan* en a profité, il est aussi certain